

<http://snes-aude.fr/spip.php?article217>



# La CDAS et les aides d'urgence

- L'action sociale pour les personnels -



Date de mise en ligne : mardi 8 septembre 2020

---

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

---

La CDAS (Commission Départementale d'Action Sociale) se réunit plusieurs fois par an à la DSDEN de l'Aude pour étudier des demandes d'aide financière des personnels de l'Éducation Nationale.

Les représentantes FSU titulaires à la CDAS de l'Aude sont Isabelle Sarribouette (SNUipp-FSU) et Claire Borde (SNES-FSU). Les suppléantes sont Marie-Clotilde Soubercazes (SNUipp-FSU) et Dominique Blanch (SNES-FSU).

N'hésitez pas à [nous contacter](#) en cas de besoin.

Si vous avez des difficultés d'ordre financier ou besoin d'une aide, il faut vous adresser à l'**Assistante Sociale des personnels de la DSDEN** qui présente ensuite les situations et les propositions d'aides aux membres de la CDAS. La confidentialité est, bien sûr, respectée.

Les coordonnées de l'Assistante Sociale des personnels sont :

Tél : 04.68.11.57.54

[ce.dsden11-asperonnels@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden11-asperonnels@ac-montpellier.fr)